

Le Bulletin

de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY Janvier 2012 - n°1

Sommaire :

Rapport Moral à l'Assemblée Générale	Page 02	Transfert et envoi de courriels en liste	Page 08
Old Up	Page 03	La vie de nos familles	Page 09
Braderie Puériculture	Page 04	La Fondation de la Famille et le SOS Papa	Page 10
Les méfaits de la télévision	Page 05	Cuisine	Page 11
Braderie Printemps - Eté	Page 07	Les Annonces	Page 12

L'éditorial :

En 2012, l'AGFV prend un coup de jeune !

Tout d'abord, notre revue qui change de nom et de « look ». Elle restera néanmoins fidèle à ce qu'elle a toujours été : une source de réflexion, d'informations et un lien entre nos familles.

Deuxième fait marquant, notre Conseil d'Administration s'étoffe. Trois jeunes mamans viennent en effet rejoindre cette instance, qui passe ainsi de 15 à 18 administrateurs.

Enfin, depuis septembre, à chacune de nos permanences, nous accueillons des jeunes familles arrivées depuis peu sur Viroflay. C'est ainsi qu'aujourd'hui nous comptons parmi nos adhérents 85 nouvelles familles avec un grand nombre de petits enfants.

Mais je n'oublie pas tous nos anciens adhérents qui sont l'histoire et la force de notre association et que je remercie pour leur fidélité.

A vous tous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers, le Conseil d'Administration et moi-même souhaitons une année riche en belles surprises, en joies familiales et en bonheurs durables.

Odile Lachaud

Date à retenir :

BRADERIES

Puériculture et Sports d'hiver

du 14 au 16 janvier 2012

Vêtements Printemps été

du 15 au 19 mars 2012

ECHANGES DE SAVOIR

Art Floral

Jeudi 16 février 14h - 16h

Jeudi 29 mars 14h - 16h

Cuisine

Mardi 17 Janvier 2012 9h30-12h

Mardi 13 Mars 2012 9h30-12h

GROUPE DE PAROLES

Old Up

Vendredi 13 janvier 2012 – 9h45

« Comment et à qui donner ? »

RAPPORT MORAL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 14 DÉCEMBRE 2011

«En préparant cette assemblée générale, je me suis rendue sur le site de l'UNAF à la recherche d'informations susceptibles d'intéresser les familles et je suis tombée sur un événement récent dont les médias se sont bien gardés de faire écho :

Madame Claude GREFF, notre Secrétaire d'État à la Famille a donné une conférence de presse, le 17 novembre dernier, devant de nombreuses personnalités et acteurs associatifs, dont l'UNAF, et, à l'occasion de cette conférence, Mme Greff a présenté un ensemble de propositions en matière de politique nationale de soutien à la parentalité.

En effet, les résultats d'un sondage réalisé par TNS Sofres, pour le Secrétariat d'Etat à la famille, auprès de 800 parents d'enfants de 0 à 18 ans, montrent que la parentalité est vécue comme un rôle difficile à jouer et ce, surtout dans les foyers les plus modestes, pour les femmes et pour les parents célibataires.

La violence, la consommation de drogues et les

« Etre parent, est-ce plus difficile aujourd'hui ? »

dangers liés à Internet sont des sujets de forte inquiétude. Viennent ensuite les consommations d'alcool et de tabac, les risques liés à la sexualité et, pour une moindre part, le temps passé devant l'ordinateur et les difficultés comportementales telles que l'hyperactivité, la précocité ou les troubles du comportement alimentaire.

Face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer, près de 7 parents sur 10 estiment normal d'avoir recours à une aide extérieure à la famille et 15% d'entre eux déclarent ne pas du tout savoir à qui s'adresser en cas de problèmes. On peut ajouter à cela que 69% des parents jugent insuffisants les efforts des pouvoirs publics pour les aider.

Madame Claude GREFF s'est donc exprimée en ces termes :

« Etre parent, est-ce plus difficile aujourd'hui ? Je veux donner une nouvelle impulsion à la question primordiale de l'accompagnement des familles, qui passe par la définition d'une nouvelle politique nationale, élaborée à moyen constant et assise sur des fondamentaux : les parents doivent être relégitimés, rassurés, accompagnés et soutenus. L'accompagnement parental a pour objet de main-

tenir, parfaire, créer ou restaurer des liens familiaux. Ma conviction est qu'aujourd'hui, il est nécessaire d'accompagner les parents qui en expriment le besoin dans leur rôle éducatif et de promouvoir les environnements favorables à l'exercice de la parentalité ».

Claude Greff annonce donc une série de mesures qui devraient être mises en œuvre très prochainement.

« Un lieu de proximité, unique et visible, au service de chaque famille. »

Je vous en rapporte deux que je trouve tout à fait intéressantes mais vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble de ces mesures sur le site du ministère de la Solidarité et des Cohésions Sociales.

La première s'intitule : «La Maison pour les familles ». L'action du Secrétariat d'Etat à la Famille sera de créer un lieu de proximité, unique et visible, au service de chaque famille.

C'est un projet ambitieux qui a pour objectif de favoriser l'animation et la mise en réseau de tous les acteurs investis dans le domaine du soutien à la parentalité, sur un territoire donné. Les associations familiales seraient alors intégrées à ce réseau.

La seconde mesure qui a pour titre : «Accès à l'information de toutes les familles», doit être très rapidement effective avec le lancement d'un espace Internet destiné aux parents et à toute la famille, qui devrait être mis en place début 2012 sur le site : info-familles.gouv.fr

Plutôt que d'aborder ce soir une actualité de crise qui nous rend moroses, j'ai préféré m'intéresser à des mesures positives prises en faveur des familles et nous allons suivre attentivement la mise en application de ces mesures.

Avant de passer la parole à Catherine Le Réveillé, notre trésorière, je tenais juste à faire le point sur l'état de nos adhésions. L'année dernière nous avons observé une légère augmentation de nos adhérents puisque nous sommes passés de 522 familles en 2010 à 528 en 2011. Pour la première fois depuis 5 ans nous voyons la courbe s'inverser. J'espère que la tendance va se confirmer... »

Odile Lachaud

OLD UP - 17ÈME RENCONTRE

TICS ET MOTS (MAUX ?) DU LANGAGE D'AUJOURD'HUI

Le langage est vivant, clivant, signe d'appartenance sociale au groupe et signe de reconnaissance. C'est par lui que nous entrons en relation avec l'autre, que nous communiquons (1). Chaque famille a ses codes, ils appartiennent à son patrimoine, des mots, des phrases que seuls ses membres peuvent comprendre. Les langues se sont toujours enrichies et leur évolution s'accélère grâce aux (ou à cause des ?) moyens de communication, les voyages permettent aux populations de se rencontrer, d'échanger, de travailler ensemble. Une tendance semble se dessiner d'un langage global, à partir de l'anglais, qui serait une sorte de langue minimaliste comptant quelques centaines de mots compréhensibles par tous. Il y a aussi des films à grands succès qui nous ont tant fait rire, les humoristes qui ont laissé des phrases cultes. Nous avons une mention toute particulière pour Raymond Devos qui fut un extraordinaire linguiste...

Mais se pencher sur le langage d'aujourd'hui risquait de ne pas être que du bonheur. Nous risquions d'être trop ou trop peu. Toujours est-il que nous avons osé dire que nos insultes, dignes d'un certain capitaine, avec nos « diantre, saperlipopette, sac à papier, parbleu » n'étaient absolument pas surannées. Nous avons reconnu notre énervement d'avoir à subir des phrases toutes faites non dépourvues d'agressivité. Nous avons rappelé notre attachement à un minimum de grammaire. Les « t'es où ? », « tu fais quoi ? », sommes-nous « complètement ouf ? » nous n'aimons pas trop !

Enfin, nous voudrions continuer à cultiver le goût de la belle langue sans toutefois nous fermer aux apports récents, bien au contraire. Nous ne comprenons pas pourquoi l'enseignement des classiques a quasiment disparu des programmes scolaires. Voici nos mots préférés : amour, tendresse, amitié, joie, des mots que nous vous souhaitons d'utiliser souvent en 2012...

Bonne année et n'hésitez pas nous rejoindre pour nos prochaines rencontres...

(1) – A lire : sur la difficulté de communication de Jacques Salomé : Contes à guérir, contes à grandir – disponible à l'AGFV à la Forge et « T'es toi quand tu parles » Pocket 2005

« OLD UP »

18^{ème} rencontre

Prochaine réunion

VENDREDI 13 JANVIER 2012 À 9H45

« Comment et à qui donner ? »

A l'approche des fêtes, vous avez sans aucun doute été sollicités par des dizaines d'associations poursuivant toutes des actions plus philanthropiques les unes que les autres.

Comment s'y retrouver ?

La Forge

89, avenue du Général Leclerc
78220 - Viroflay

Le petit déjeuner (2€) vous attend

Renseignements :

agfv2@wanadoo.fr

ou 01 30 24 30 52

Marie-Nicole Henckes :

mnhenckes@yahoo.fr et

Aliette de Larminat :

aliettedl@aliceadsl.fr

Braderie



- d'articles de puériculture,
- de layette et de jouets 1^{er} âge
- de matériel de sports d'hiver
- de vélos

Samedi 14 janvier 2012

de 14h à 19h : dépôt des objets

(réservé aux adhérents à jour de leur cotisation)

Dimanche 15 janvier 2012

de 10h à 12h : vente réservée aux adhérents

de 12h à 17h : vente ouverte à tous

Lundi 16 janvier 2012

de 17h30 à 20h : reprise des invendus

Salle Dunoyer de Segonzac

16 avenue des combattants - Viroflay

VELOS

Ils sont toujours très demandés et nous avons donc décidé de ne pas les limiter à la braderie de jouets. Vous pourrez ainsi déposer (et venir acheter, évidemment !) du tricycle au vélo d'adulte.

ARTICLES DE PUERICULTURE

Les objets doivent être « d'actualité », en bon état et, si nécessaire (lits et sièges auto en particulier) HOMOLOGUES. **Aux adhérents qui déposent des articles de puériculture, nous offrons, également, la possibilité de DEPOSER 10 ARTICLES DE LAYETTE DE 0 à 2 ans et 10 JOUETS 1er AGE (pas de peluches).**

MATERIEL DE SPORTS D'HIVER

Nous acceptons les anoraks et pantalons de ski, les combinaisons, les gros pulls et les polaires, les gants (solidement attachés ensemble), les bonnets et écharpes, les chaussures de ski et après-ski, les skis (en usage actuellement !!!), les luges, les surfs ainsi que les patins à glace.

Tous les articles en textile seront étiquetés sur place comme pour la braderie de vêtements. Les autres articles doivent porter une étiquette autocollante avec leur prix.

Nous vous demandons d'apporter une enveloppe autocollante timbrée à votre nom pour l'envoi du règlement. Une retenue de 10% sera appliquée sur ces règlements pour couvrir les frais généraux.

Nous vous rappelons que l'association n'est pas responsable des pertes et des vols.

Enfin, nous vous demandons de **ne pas oublier de venir rechercher vos invendus le lundi 16 janvier en fin de journée.**

Odile LACHAUD

LES MÉFAITS DE LA TÉLÉVISION : PARENTS SOYEZ VIGILANTS !

Voulant attirer l'attention des adultes sur les effets négatifs de la télévision sur les bébés et la violence des images télévisuelles pour les enfants, le CSA a pris l'initiative de diffuser, depuis le 20 novembre, 2 spots spécifiques. Cette campagne de sensibilisation relaie les conclusions de nombreuses études, surtout anglo-saxonnes, s'étalant sur de nombreuses années (jusqu'à 30 ans), qui ont mis en relief les méfaits de la télé sur nos enfants.

« La télé ralentit le développement de l'enfant »

On peut trouver sur le site «Psychologies.com», sous le titre : «trop de télé nuit gravement aux enfants», toutes les conclusions des différentes études. En voici un large extrait :

«Les chercheurs sont unanimes : l'abus de TV nuit aux neurones en plein développement des enfants et affecte leur comportement et leur santé. Le lien entre TV et les nouveaux troubles de l'enfance est établi par les différentes études.

Les chercheurs ont observé chez l'enfant gavé de TV une nette prédominance de l'activité cérébrale de l'hémisphère droit qui traite l'information de façon émotionnelle. Résultat : l'esprit critique est annihilé et la capacité d'apprendre diminue.

La TV affecte la capacité de représentation de l'enfant, c'est à dire sa faculté d'imagination : selon le pédiatre allemand O. Winterstein, plus les enfants passent du temps devant l'écran, plus leurs dessins s'appauvrissent (étude sur 17 ans de dessins des 5/6 ans).

L'abus de TV nuit à la capacité des enfants à se concentrer et à apprendre. Selon une étude Néozélandaise de 2005, sur des individus suivis pendant 30 ans, ceux qui avaient abusé de la TV pendant leur enfance avaient un niveau d'étude moins élevé.

La consommation de TV augmente les cauchemars, les difficultés à s'endormir et les réveils au milieu de la nuit, aussi bien chez le bébé que chez l'enfant ou l'adolescent.

La TV favorise l'obésité (enquête du gouvernement américain de 1998, déjà bien relayée en France)

La TV rend les enfants plus violents (étude anglo-saxonne de 2002). Devant les images violentes, le cerveau réagit comme en situation réelle : il se met en état d'alerte, mobilisant le siège des émotions, avec des réflexes de fuite ou d'agression. A force de visionner ce genre d'images, ce système d'alerte subit une désensibilisation. Ainsi, progressivement, les enfants s'habituent à la violence et en viennent à la reproduire sans émotion.

La TV transforme leur vision du monde : les images violentes, par la forte angoisse qu'elles provoquent, poussent à effacer les particularités individuelles au profit d'un dénominateur commun au groupe, avec tous les risques que cela comporte : soumission à un leader, passage à l'acte... (S. Tisseron). L'angoisse fait naître aussi une peur de la vie, «le syndrome du monde méchant»

(G. Gerbner), où chacun se sent le devoir d'être violent avec les autres car il est persuadé que les autres ne vont pas tarder à l'être avec lui.»

La dernière étude en date de mai 2010, d'une équipe de chercheurs des universités de Montréal et du Michigan, précisait les conséquences de la télévision sur le développement de l'enfant :

«La télévision est une activité passive, tant sur le plan physique qu'intellectuel et social, et cette activité se fait au détriment du jeu et de l'interaction avec le monde, qui sont fondamentaux dans le développement de l'enfant. Mais ils mettent particulièrement en relief la persistance dans le temps de l'impact négatif de l'exposition précoce à la télévision. Ils ont pris comme panel un groupe d'enfants suivis pendant 10 ans. Leurs conclusions sont sans appel.



Pour chaque heure passée quotidiennement devant la TV entre 2 et 4 ans, les chercheurs ont constaté une diminution, à 10 ans, de 7% de l'intérêt en classe, de 6% des habilités en mathématiques, mais aucun impact en lecture.

Sur le plan social, chaque heure supplémentaire de TV s'est traduite par une augmentation de 10% du risque de victimisation par les camarades de classe.

« Pas de télé avant 2 ans »

A la suite de cette étude, l'American Academy of Pediatrics recommande de ne pas exposer les moins de 2 ans à la TV et de restreindre à moins de 2 h par jour la consommation des 2-5 ans.

Ce qui est relativement nouveau, c'est la convergence des études sur l'exposition à la télé des enfants de moins de 3 ans. A tel point que S. Tisseron, psychiatre, psychanalyste, en a fait un livre «Les dangers de la télé pour les bébés», dans lequel il reprend plusieurs études américaines.

Il attire notre attention sur l'impact de la télé chez l'enfant de moins de 3 ans qui, non seulement ne favorise pas le développement du petit mais, même, le ralentit. Avant 3 ans, les seules interactions dont l'enfant profite sont les interactions vis à vis de l'autre humain ou avec les jouets qu'il manipule. La TV n'apporte rien à l'enfant parce qu'elle n'est jamais interactive. De plus, il n'y a aucune différence dans les réactions, quels que soient les programmes qu'on lui présente, preuve que l'enfant ne fait que regarder passivement. Cela nuit aussi à l'acquisition du langage qui se fait plus lentement. D'autre part, le psychiatre constate que le bébé jouant dans une pièce où la TV est allumée a des périodes de jeux moins longues. Or la durée des jeux spontanés d'un bébé est le meilleur indicateur de son développement futur.

L'auteur termine en préconisant de bannir la télé avant 3 ans, admet entre 3 et 5 ans une exposition maximale d'1 heure et demi, temps où l'enfant peut maintenir son attention et à partir de 6 ans, 2 heures d'écrans par jour (TV, jeux vidéos, ordinateur..).»

Parents vous voilà informés... le plus dur sera de faire comprendre à vos enfants qu'il y a mille choses plus intéressantes à faire que de rester devant son écran... et surtout de rester stoïques au moment de la ritournelle habituelle : «je m'ennuie,... je ne sais pas quoi faire...» répétée en boucle !

Béatrice Martin

La DVDthèque

Elle s'est étoffée. Plus d'une centaine de DVD pour les enfants et les jeunes adolescents sont à votre disposition pour un prêt gratuit de 15 jours.

Petite histoire mignonne

Pour ceux qui ont vu le film
Tintin

(Racontée par Jean Epstein)

Un père emmène son fils de huit ans, qui a lu les albums, voir le film.

A la sortie de la salle, il se tourne vers Arnault :

« alors, il t'a plu ce film ? »

Réponse molle : « Mouais.... »

« Il ne t'a pas plu ? »

«Si, mais je n'ai pas aimé, parce que Tintin, il a pas la même voix que d'habitude ! »

(A notre bibliothèque :

«Des vertes et des pas mûres»
de Jean Epstein)



Braderie



DE VÊTEMENTS

Printemps - Été 2012

Du Jeudi 15 mars au lundi 19 mars 2012

Jeudi 15 mars

bénévoles de 9h à 11h
adhérents de 14h à 20h

Vendredi 16 mars

de 9h 00 à 11h 00

Vendredi 16 mars

de 15h 00 à 20h 00

Samedi 17 mars

de 9h 00 à 18h 30

Lundi 19 mars

de 16h 30 à 19h 00

DEPÔT des articles :

en bon état, propres et à la mode, vêtements et chaussures

* 8 articles par famille

- 12 articles par famille de 3 enfants
- 2 articles supplémentaires par enfant à partir du 4^{ème}.

* 10 Accessoires

Bijoux, chapeaux, ceintures, cravates, foulards, gants, collants neufs, chaussettes, sacs, cartables bourrés de papier pour les rendre plus vendeurs. Lingerie non acceptée

VENTE réservée aux adhérents

VENTE ouverte à tous

REPRISE des invendus

Nous devons rendre la salle à 19h

Salle Dunoyer de Segonzac
16 avenue des combattants - Viroflay

N'oubliez pas une ENVELOPPE TIMBREE pour le règlement.

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables de propreté et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Si vous avez un peu de temps, votre aide sera la bienvenue.

Contactez J. Allary : 06 82 69 78 43

Mail: jeanine.allary@free.fr

TRANSFERT ET ENVOI DE COURRIELS EN LISTE : DANGER

Parfois nous recevons des mails qui sont adressés également à toute une longue liste de destinataires et que nous pouvons lire et détailler à loisir. Avec des désagréments inévitables : spams et autres.



Quelles réactions à la réception de telles listes de destinataires ?

Madame Gentille :

«Oh ! Non ! Encore ! Pitié ! Je n'ai pas envie de changer d'adresse mail chaque fois qu'elle est inopportunément divulguée ! Je vais encore avoir des spams en plus. C'est énervant ! Mais comment puis-je me protéger de ces fautes commises par des gens auxquels j'ai donné mon adresse mail ? C'est à eux que je l'ai donnée, pas à la terre entière ! Je croyais pouvoir leur faire confiance... C'est désespérant !»

Monsieur Jeuneloup :

«J'en ai RAS le BOL ! P...., y font Ch....! Peuvent pas faire attention ! Savent pas utiliser leur ordi ! Faudrait qu'y z'apprennent ! C'est vraiment pas sorcier: «CCI» !

Quels blaieaux ! Et qui me pourrissent la vie, ça fait 3 fois que je change, et tout est encore par terre.



Va falloir recommencer et me taper toute la procédure. Pour les contacts, c'est pénible d'avoir à changer leur carnet d'adresses !

On devrait les interdire de mails groupés !»

Mademoiselle Keulaviébel :

«Ah ! Ah ! Comme c'est amusant ! Monsieur Truc et Madame Bidule font partie des destinataires. Comme eux aussi ont reçu toute cette liste d'envoi, nous allons bientôt recevoir quelques invitations pour leurs propres activités et/ou occupations politiques !

Et puis si on a envie d'écrire à Tartenpion qui ne voulait pas nous donner son mail, on va pouvoir le faire !

Quant aux spammers et hackers, ils seront ravis. Ils ne risquent pas de manquer de matière première pour s'amuser ! (etnous pourrir la vie ?)»

SECURITE DES COURRIELS : MODE D'EMPLOI

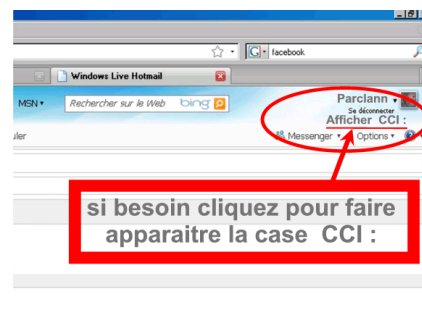
S'il vous plaît : ne divulguez pas (volontairement ou involontairement) les adresses mails de vos amis et connaissances.

Les seuls vrais bénéficiaires sont les spammers et les hackers, qui peuvent ainsi développer leurs activités souvent malveillantes.

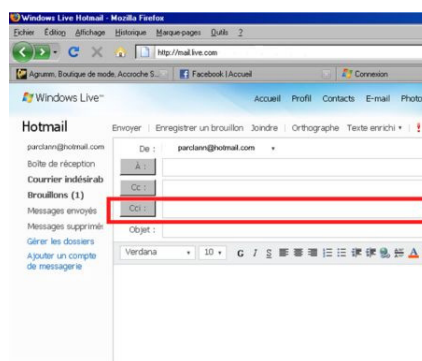
Il est facile d'apprendre comment procéder pour leur compliquer la tâche :

1- Chaque fois que vous faites suivre, que vous transférez, envoyez un mail à plus d'une personne, utilisez le champ «cc» au lieu de «à»

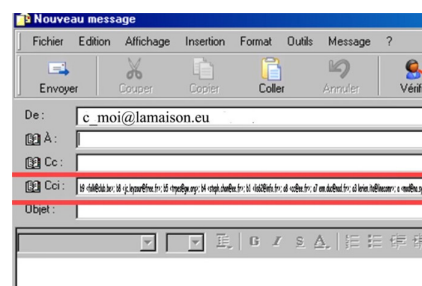
«cc» = copie cachée invisible, ce qui rend invisible la liste des destinataires pour ceux qui recevront votre message.



Sur Hotmail, cliquez ici avant de «transférer» votre mail



Écrivez les adresses dans la ligne «cc» (et non dans «à »)



Sur Outlook, la ligne «cc» existe également

2- Chaque fois que vous faites suivre un message, prenez une seconde pour effacer les adresses mails des «rattachées» au message que vous faites suivre. C'est très simple et rapide !

SPAM: ce terme désigne des messages non sollicités. Ils ont tendance à nous envahir et c'est très désagréable.

Des listes d'adresses mails se vendent ou s'échangent....

Et les VIRUS ? N'ouvrez jamais des fichiers identifiés à l'extension «.exe», sauf si vous connaissez l'expéditeur et avez confiance. Et bien sûr, ne les faites pas suivre !

Ces fichiers en «.exe» sont des nids à virus. Un virus peut s'activer tout de suite ou plus tard, un jour....

Ne répondez jamais à un courriel si vous n'en connaissez pas l'expéditeur.

Ne tombez pas dans le panneau des «chaînes», des gains extraordinaires (champagne, ordinateur, smartphone...), ou des miracles potentiels. Ce sont tous des pièges pour faciliter les activités des spammers et des hackers qui ne nous veulent pas vraiment de bien....

MERCI DE PRENDRE SOIN des adresses mails qui vous sont confiées... à titre personnel, au sein d'une association...

Brigitte Grit
Dessins de Sébastien Zeller Grit

A propos de nos Cours

Cours d'Anglais :

108 élèves dont 25 maternelles et 81 primaires

Cours de dessin :

23 élèves

Si quelques débutants (à partir de 6 ans) souhaitent se joindre au groupe, il reste quelques places le mercredi à 14h30.

LA VIE DE NOS FAMILLES

NAISSANCES :

Matéo, fils de Monsieur et Madame Blondeau,
né le 26 octobre 2011

Mathilde, fille de Monsieur et Madame Soubrane,
née le 14 novembre 2011

L'AGFV est heureuse
d'offrir à ces familles un bon
de naissance à réaliser dans
une braderie.

DECES :

Madame Christiane
FOURICHON, adhérente de
l'association depuis son
origine, passionnée de
scrabble et « pilier » du lundi
après-midi à la Forge, jusqu'à
son entrée en maison de
retraite, est décédée le 1er
novembre 2011 dans sa 100e
année.

L'association adresse ses plus
sincères condoléances à toute
la famille.

NOUVEAU : LA FONDATION DE LA FAMILLE

La Fondation de la Famille est un fonds de dotation créé en 2011 à l'initiative du CLER*.

Son objectif est de contribuer au soutien de la famille en tant que lieu d'intégration social fondamental.

Elle veut mobiliser la société civile, les entreprises, les associations et les simples citoyens autour d'un enjeu de société : en effet, la famille est en crise. (Divorces, difficultés dans l'éducation des enfants, pertes de repères en tous genres).

L'Etat a répondu assez largement sur le plan matériel (aides financières) par contre il est démuné pour l'accompagnement et la formation pour venir en aide aux familles souffrant de détresses affectives : les ruptures conjugales coûtent cher à la société et génèrent solitude, paupérisation et sentiment d'exclusion.

Le CLER fait bénéficier la fondation de son expertise reconnue en matière de formation et d'accompagnement.

La fondation sera financée par des dons de particuliers, d'entreprises et de grands donateurs, via des legs. De nombreuses personnalités composent son comité de parrainage : la secrétaire d'Etat à la famille, Claude Greff, le député européen Robert Rochefort, ancien président du Credoc, etc...

Elle souhaite agir dans quatre directions :

le soutien à la vie conjugale et à la parentalité (en

particulier aux familles monoparentales), la formation de travailleurs sociaux mais aussi d'adultes responsables de jeunes (enseignants, animateurs sportifs, éducateurs de rue, etc), la création d'un observatoire de la vie familiale et conjugale,

la promotion d'un lieu de partage d'idées et de collaboration entre des associations parfois concurrentes aujourd'hui.

Ses projets sont nombreux :

Des ateliers pour développer la communication au sein des couples.

Des parcours pour soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs.

Des groupes de paroles pour les parents seuls.

Des cellules d'écoute dans les entreprises.

Des interventions dans le cadre scolaire ou associatif pour la prévention des risques aux addictions.

Des formations d'adultes en responsabilité de jeunes sur l'éducation affective, relationnelle et sexuelle etc....

Nous lui souhaitons une bonne route.

Régine Moulin Fournier

* Le CLER Amour et Famille, association reconnue d'utilité publique, œuvre pour l'épanouissement affectif et familial de toute personne, jeune ou adulte, en couple ou non.

S.O.S. PAPA

Quand le divorce arrive, beaucoup de problèmes se posent ; quelquefois tout se passe bien, d'autres fois ça se passe très mal, en particulier s'il y a des enfants que père et mère se déchirent.

Par rapport à il y a cinquante ans l'attitude des pères a changé : ils s'investissent beaucoup plus dans les soins et l'éducation de leurs enfants et ils manifestent beaucoup plus leur affectivité ; aussi un divorce est-il un déchirement d'autant plus que les juges aux affaires familiales confient les enfants dans la majorité des cas à la mère.

Voilà pourquoi a été créée en 1990 l'association SOS PAPA.

Son premier objectif a été que l'on exige une responsabilité commune des deux parents d'un enfant en cas de divorce et que l'enfant puisse continuer à entretenir des relations avec son père.

Cette association est un lieu d'écoute pour les pères (et quelquefois les mères), de conseils juridiques (face aux abus de l'avocat de l'autre partie, aux fausses accusations contre le père, etc...). Elle se bat pour la résidence alternée (dans les procédures de divorce, le pourcentage des enfants en résidence alternée est maintenant de 20%).

Enfin, cette association est affiliée à l'UDAF 78 (en tant qu'association familiale non fédérée), depuis une dizaine d'années.

Permanences le jeudi à partir de 19h et le samedi à partir de 9h30, 34 avenue du Président Wilson, au Pecq (78230). Téléphone : 01 39 76 07 07, et mail : president@sospapa.net

MAGRET DE CANARD À L'ORANGE AU FOUR



Pour 6/8 personnes :
3 magrets de canards
4 oranges
1/2 sachet de soupe à l'oignon *Maggi* déshydratée
Sel, poivre
1 cuillère à café d'arôme Patrel pour colorer (facultatif)

Laver les oranges, prélever le zeste de 2 et les presser toutes pour en extraire le jus.

Entailler la peau des magrets bien préparés.

Dans un plat à four, (pyrex ou terre), mettre les zestes, le jus d'orange, la poudre de soupe et déposer les magrets côté peau sur le dessus. Saler, poivrer.

Cuire 45 mn à 200° (Th. 6/7) et réserver pour la découpe.

Récupérer le jus en retirant l'excédent de gras et le verser dans une casserole.

Porter à ébullition, ajouter un peu de *Maïzena sauce line* pour obtenir une sauce onctueuse.

Si la sauce est trop pale, ajouter quelques gouttes d'arôme Patrel... attention, ça colore très vite. Un petit coup de mixer la rendra plus agréable à l'œil.

Découper les magrets, les disposer sur un plat de service (sauce servie à part) ou à l'assiette, entourés de quartiers d'orange.

Servir bien chaud.

Accompagnement : purée de brocolis, pommes fruits épluchées, évidées et cuites entières au micro-ondes, marrons etc...

POUR FAIRE CONNAÎTRE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY À
DE NOUVELLES FAMILLES, PROPOSEZ-LEUR DE PASSER NOUS VOIR AVEC CE
BULLETIN D'ADHÉSION 2011 - 2012

Nom :

Prénom :

Etat Civil : marié / veuf / divorcé / célibataire / monoparental / concubin

Adresse :

Ville :

Tél domicile :

Tél bureau :

Portable :

E-mail :

Rappel : la cotisation est de 14 € pour les Viroflaysiens et de 17€ pour les extérieurs

Les Annonces de l'AGFV

Baby-sitters

Offres

OB-421 du 22-11-11

Jeune lycéenne de 16 ans sérieuse et responsable propose babysitting en soirée. Disponible tous les jours de la semaine dès 18h.
Contacter FAGFV.

Gardes d'enfants

Offres

OC-448 du 06-11-11

PROPOSITION EXTRA SCOLAIRE - Je suis assistante maternelle agréée pour l'accueil d'un enfant de + de 3 ans en périscolaire. J'accueille également un enfant à plein temps et j'ai 2 enfants âgés de 9 ans. Je propose d'accueillir le vôtre : pendant la pause méridienne et à partir de 16h30. (Selon disponibilités pendant les vacances scolaires.) Ecoles souhaitées : Colombier / Arcades.
Tél 06 11 96 26 33

Demandes

OC-413 du 13-10-11

Famille recherche cuisinière/garde d'enfants de 18h à 20h tous les soirs du lundi au vendredi (hors vacances scolaires). Il s'agit de récupérer nos 2 filles de 3 et 5 ans à l'école Lamartine à 18h (à 5 mn à pied de la maison), les doucher, leur préparer à manger et les faire dîner avant notre retour.
Tél 09 50 78 32 96 après 20h

OC-409 du 10-10-11

Nous recherchons une assistante maternelle agréée à partir du 25 Janvier 2012 pour s'occuper de notre bébé les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les horaires souhaités sont de 8h30 à 17h.
Tél 06 75 01 45 80

Emplois et services

Offres

OE-419 du 06-11-11

Personne de confiance cherche des heures de ménage. Disponible le mercredi après-midi à partir de 12h et le vendredi après-midi à partir de 19h.
Tél 01 39 50 96 55

OE-415 du 24-10-11

Coach d'orientation selon la méthode Vivacuo, propose des bilans pour jeunes de 13 à 25 ans.
Tél 06 68 44 88 66

Cours et leçons

Offres

OC-422 du 22-11-11

Lycéenne, en classe de 1ère au lycée Hoche, propose du soutien scolaire/aide aux devoirs niveau collège, notamment en espagnol (bilingue) ou toute autre matière.
Tél 06 68 67 79 38

OC-408 du 04-10-11

Ayant vécu et étudié plusieurs années à Madrid, je maîtrise parfaitement la langue espagnole. Aussi, je vous propose des cours d'espagnol. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement complémentaire :
Tél 06 25 44 91 83

OC-406 du 02-10-11

Pour réussir au lycée et dans le supérieur une ingénieure, professeur agréée de mathématiques, spécialiste de la pédagogie et de la remise à niveau vous propose : - Cours individuels (CESU) - en petits groupes. Pour tout renseignement, cours@formav.fr
Tél 01 47 09 22 75

Demandes

OC-417 du 24-10-11

Urgent : Particulier recherche étudiant(e) de langue anglaise pour cours de conversation.
Tél 06 68 44 88 66

Immobilier

Ventes

VI-425 du 14-12-11

Vend maison de ville à Carnac (77 m² approx) sur terrain de 135 m² avec terrasse fleurie et abri planche à voile 14 m, à 300 m de la plage dans un quartier recherché, proche commodités et car SNCF (TGV Auray, à 3h30 de Montparnasse. Rdc : séjour, cuisine, WC, chambre avec petite salle d'eau, à l'étage : 2 belles chambres et grande salle d'eau avec WC. Bon état, entretien très facile. Valeur locative intéressante.
Prix : 315 000 €.
Tél 06 20 44 25 95

Achats, ventes

Ventes

VD-420 du 16-11-11

Pour 8 € : deux haltères, avec poids de 1 kg (8 en tout) et de 2 kg (4 en tout). Parfait état Modèle vendu 16,95 € chez Décathlon.
Tél 01 30 24 41 08

VD-414 du 17-10-11

A vendre machine espresso de Longhi ESAM4300 achetée 487 € en février 2009, jamais servi : 300 € à débattre.
Tél 01 30 24 16 94